



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Versailles, le 18 septembre 2016

**Rectorat**  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

Michel Gravot

IA-IPR d'arts plastiques,

Christophe Jouxte

IA-IPR d'arts plastiques,

Les IA-IPR d'arts plastiques

michel.gravot@ac-  
versailles.fr  
christophe.jouxte@ac-  
versailles.fr

à Mesdames et Messieurs

les professeurs d'arts plastiques

S/C du chef d'établissement

Madame, Monsieur, chers collègues

## UNE RENTRÉE DÉTERMINANTE

Cette rentrée marque une étape déterminante de la refondation de l'École de la République. Il s'agira de poursuivre l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre les inégalités et de la transmission des valeurs de la République.

Cette année scolaire verra également la mise en œuvre du nouveau projet académique qui fixera les objectifs collectifs dont chacun devra se saisir au service de la réussite de tous les élèves, dans le cadre d'une école juste, bienveillante et exigeante.



Dans le cadre de la mise en place de la réforme du collège, le plan exceptionnel de formation déployé en 2015-2016 pour l'ensemble des enseignants et des personnels d'éducation a permis aux établissements de concevoir et mettre en œuvre la réforme et de se préparer à la décliner dans les différentes disciplines. Nous remercions les enseignants et personnels d'éducation des collèges pour leur investissement dans la préparation de cette rentrée. Le programme académique de formation 2016-2017 poursuit les efforts du plan précédent pour continuer à accompagner la mise en œuvre de la réforme au plus près des territoires. Les nouveaux programmes qui entrent en vigueur cette année continueront à faire l'objet d'animations pédagogiques par les corps d'inspection, de nombreuses actions de formation du programme académique de formation y sont consacrées. L'établissement et le bassin sont les lieux privilégiés de formation où chacun peut développer ses compétences professionnelles au plus près des besoins territoriaux. Le travail collégial mis en œuvre par les équipes pédagogiques et éducatives ainsi que les actions de formation à initiative locale s'inscrivent dans cette logique.

Enfin, les problématiques de sécurité conduisent tous les acteurs de l'École à se mobiliser pour développer la culture de la prévention du risque. Celle-ci s'intégrera progressivement au cœur des pratiques pédagogiques et éducatives de l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation et permettra de développer des compétences désormais nécessaires.

#### DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Pour cette rentrée 2016, l'application des nouveaux programmes d'enseignement des arts plastiques au collège (cycles 3 et 4) requiert toute votre attention.

Ces programmes réaffirment la spécificité de notre enseignement par l'exploration du sensible, la confrontation à des problématiques artistiques, le réinvestissement de connaissances, le questionnement à l'œuvre.

Ils sollicitent l'engagement dans des projets personnels et collectifs, la comparaison des démarches d'élèves, la recherche de cheminements personnels et singuliers. En toute circonstance, l'initiative, l'autonomie et le recul critique sont recherchés.

Non seulement accentuent-ils une réflexion sur les finalités de notre enseignement et les compétences qui y sont travaillées, en lien étroit avec le



3/4

socle commun, mais encore vous conduisent-ils à penser votre enseignement au sein de la communauté éducative dans une relation aux autres disciplines.

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et l'accompagnement personnalisé (AP) sont l'occasion de réaffirmer la *pratique et l'engagement personnel*. L'enseignement des arts plastiques qui valorise ces enjeux y contribuera dans des situations interdisciplinaires, par des intentions spécifiques à l'égard de l'élève : l'appropriation de sa relation au savoir, l'exploration et le tâtonnement, la prise de risque, la distance réflexive, le rapport à l'autre.

L'approche par cycles de 3 ans renouvelle l'idée même d'approfondissement en mettant en avant la nature spiralaire de la construction de compétences. A différents moments de l'évolution personnelle et scolaire de l'élève, on reviendra sur les questions du programme en graduant le niveau de complexité. De plus, cette approche doit donner davantage de temps aux élèves pour comprendre, affiner, développer et approfondir.

## LA FORMATION CONTINUE

Nous vous invitons à être attentifs à l'offre de formation proposée aux professeurs d'arts plastiques dans le cadre du plan académique de formation : elle met l'accent sur la mise en œuvre des programmes en classe, avec une attention toute particulière au cycle 3 qui relie les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège.

Nous vous invitons donc à consulter les pages qui lui sont consacrées sur notre site disciplinaire :

<http://www.arts-plastiques.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique58>

A l'intention des professeurs contractuels, nous rappelons les deux dispositifs spécifiques prévus pour leur formation :

Dispositif : 16A0250961 FORMATION DES NON-TITULAIRES EN ARTS PLASTIQUES

Dispositif : 16A0250456 CAPES INTERNE d'ARTS PLASTIQUES

## LES CONCOURS DE RECRUTEMENT



4/4

La préparation aux concours participe grandement à la formation des professeurs.

Nous invitons ceux qui s'y destinent à consulter les pages dédiées sur le site du ministère, "[DEVENIR ENSEIGNANT](#)" et à être particulièrement attentifs aux *conditions à remplir* pour être candidat aux concours.

Rappelons que *les inscriptions aux concours de recrutement de personnels enseignants du second degré (agrégation, Capes, Capeps, Capet et Caplp) de la session auront lieu du jeudi 8 septembre, à partir de 12 heures, au jeudi 13 octobre 2016 17 heures, heure de Paris. Les épreuves écrites se dérouleront de janvier à juillet 2017.*

Vous trouverez l'ensemble des informations *concours* sur les pages du site [SIAC2](#).

## LES PROFESSEURS STAGIAIRES

44 professeurs stagiaires d'arts plastiques sont accueillis cette année dans notre académie. Nous remercions ceux d'entre vous qui, dans leur établissement, les aident au quotidien.

Nous remercions tout particulièrement les tuteurs qui ont bien voulu répondre à cette mission d'accompagner leurs collègues nouvellement arrivés dans le métier et contribuer ainsi, par un travail approfondi, à construire ou à consolider leurs compétences professionnelles.

Nous remercions enfin nos deux formatrices académiques, Laurence Poczta et Valérie Pacca, pour leur investissement et la qualité de leur réflexion.

Il nous reste à vous souhaiter une très belle année, riche en projets artistiques et culturels tant dans le contexte spécifique des arts plastiques que dans une approche interdisciplinaire.

Ainsi contribuerez-vous à la motivation des élèves et à leur réussite.

Les IA-IPR,

Michel Gravot

Christophe Jouxte